

<p>Mairie de CHAILLEY</p> <p>Y O N N E</p> 		<p>DELIBERATION 0004 / 2025</p>	<p>Objet : ACHATS</p>
		<p>Séance du <b>27/01/2025</b></p>	<p>Achat d'un Lave-vaisselle pour équiper la Salle de la Fontaine</p>
<p>MEMBRES CONSEIL</p>			<p><b>Etaient présent :</b> Messieurs Philippe GUINET-BAUDIN, Maire, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, Adjoint, Philippe FERLET, Alain GORNEAU, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Mesdames Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE</p> <p><b>Etaient absents excusés :</b> M. Hervé CYGANKO pouvoir à M. Guinet-Baudin, Mme Ismérie BRUNAT pouvoir à M. Boquant, M. Patrice DOYEN pouvoir à M. Renault, Mme Nathalie LAMBERT, Mme Viviane ROUSSEL</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> M. Stéphane BOQUANT</p>
<p>Afférent au conseil</p>	<p>En exercice</p>	<p>Qui ont pris part à la délibération</p>	
<p>15</p>	<p>14</p>	<p>9+3</p>	
<p>DATE DE CONVOCATION</p> <p>22/01/2025</p>			
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification du</p> <p>30 JAN. 2025</p>			

**Visa :**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2

**Exposé :**

Le Lave Vaisselle acheté en 2010 au moment de l'ouverture de la Petite Salle des Fêtes accuse des signes de faiblesse et ne répond plus aux besoins du fonctionnement de la cantine scolaire.

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre la décision suivante :

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Décident le remplacement du lave vaisselle  
Acceptent la proposition de l'entreprise AM PRO  
Pour un montant de 3 666 € TTC

Mandatent le Maire ou le Premier adjoint pour en poursuivre l'exécution et inscrire la dépense au budget.

Vu, Fait et délibéré, les jour et an que dessus ont  
Signé tous les membres présents

Le maire

Philippe GUINET BAUDIN

